

L'ÉCOLE DE FRANCFORT EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS : ANATOMIE COMPARÉE D'UNE RÉCEPTION¹

CLÉMENT RODIER

Abstract

While the Frankfurt School was subject to a reception in the United-States, this philosophical movement did not face the same fate in France. The issue of this article is not to answer, *in fine*, the question « reception or not ? » concerning both countries ; it is to understand two opposite fates. Such an approach is a way to build a theoretical framework for the concept of « reception », and illustrate it in a comparative study.

Alors qu'aux États-Unis l'École de Francfort a fait l'objet d'une réception, cette mouvance philosophique n'a pas connu la même faveur en France. L'enjeu n'est donc pas ici de répondre, *in fine*, à la question « réception ou non ? » dans chacun de ces deux pays, mais plutôt de comprendre les fortunes diverses de ces deux destinées. Aussi, poser un tel jugement sur l'accueil réservé aux théoriciens critiques nécessite quelques considérations liminaires quant à la réception des idées. D'abord, la réception n'est pas importation. Il ne suffit pas de repérer la présence d'idées dans un paysage intellectuel pour caractériser leur réception. Or, les recherches menées dans ce domaine ont tendance à être de simples chronologies recensant les traces du passage de l'objet étudié. Comme le souligne Miguel Abensour, la réception ne se mesure pas et ne se réduit pas à « l'enregistrement plus ou moins passif des signes positifs ou considérés comme tels »². Les méthodes

¹ Dans cet article nous parlerons indistinctement de « l'École de Francfort » et de la « Théorie critique » pour désigner une même réalité : la mouvance philosophique qui naît autour de Max Horkheimer au début des années trente, et qui prend fin au début des années soixante-dix.

² Abensour Miguel, « Malheureux comme Adorno en France ? », *Variations*, n° 6, 2005, p. 17.

empiriques doivent illustrer le propos, et non le déterminer. En outre, la réception n'est pas consécration. Nul besoin d'être au cœur du débat intellectuel ou de connaître une notoriété considérable : une œuvre en « marge » peut avoir fait l'objet d'une réception.

Ces mises en garde évoquées, il est alors possible de construire un cadre théorique à même d'appréhender notre concept. En effet, la réception des idées est un processus complexe, séquencé en plusieurs étapes. En premier lieu, la mise en place d'un « dialogue » : cette prémisse nécessaire renvoie à l'introduction d'idées dans un débat intellectuel national. Cette circulation prend forme essentiellement à travers les traductions et les publications. Elles permettent d'établir une première relation entre les idées concernées et le public intellectuel. La seconde étape est celle de l'acquisition d'une légitimité. Ce processus de légitimation a lieu lorsqu'une idée est reconnue digne d'un intérêt et d'une certaine valeur intellectuels. Enfin, la réception est accomplie par l'appropriation. Suivant en cela Hans Robert Jauss, qui assimile l'œuvre à une partition donnant lieu à de nouvelles interprétations en fonction des individus et des époques³, cette dernière étape souligne que la réception est un processus actif : elle est « captation par une conscience agissante »⁴.

Dès lors, de quelle manière ce cadre théorique de la réception des idées permet-il de mettre en lumière les parcours croisés de l'École de Francfort en France et aux États-Unis, et de comprendre leurs destins opposés ?

Le cadre analytique posé et l'enjeu précisé, une telle démarche doit enfin éviter l'écueil de la simplicité : l'idée selon laquelle la diffusion de la Théorie critique aux États-Unis est rendue possible par la présence outre-atlantique de ses fondateurs pendant plusieurs années. En exil dès les années trente, les francfortois y trouvèrent une terre d'asile. Ils purent continuer leur entreprise intellectuelle avec l'aide, notamment, de l'Université de Columbia, jusqu'au début des années cinquante. Toutefois, cet épisode historique est insuffisant pour comprendre la réception américaine de cette mouvance philosophique. Et ce pour deux raisons : d'abord, l'implantation dans un contexte national ne suffit pas à provoquer une réception ; nombreux sont les exemples de « nationaux » dont les écrits ont connu des destinées malheureuses. Mais surtout, dans les premières années de leur exil, les théoriciens critiques ont entretenu des rapports très étroits avec la France, aussi bien sur le plan institutionnel qu'intellectuel. Grâce au directeur du centre de documentation de l'École Normale Supérieure, Célestin Bouglé, les locaux de la rue

³ Jauss Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.

⁴ Chevrel Yves, « Chapitre II : Réceptions de l'œuvre étrangère », in *La littérature comparée*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2008, p. 25.

d'Ulm furent aménagés pour permettre aux théoriciens critiques de poursuivre leurs travaux. La librairie Alcan, à Paris, permit quant à elle de préserver la revue de l'Institut francfortois, la *Zeitschrift für Sozialforschung*, en œuvrant à sa publication. Pour autant, cette collaboration, qui prit fin au début de la Seconde Guerre mondiale, n'a pas donné lieu à une réception française de l'École de Francfort.

Avant d'envisager le processus de réception de l'École de Francfort en France et aux États-Unis, il convient de se pencher sur la longue absence de cette mouvance philosophique dans ces deux pays.

L'histoire du silence de l'École de Francfort

La vie intellectuelle n'est pas spontanément accueillante, et il est rare que des idées fassent l'objet d'une réception instantanée. Entre la production d'idées et leur importation s'ouvre une période de latence qui peut être plus ou moins longue. Pourtant, les études menées en termes de réception des idées ont tendance à négliger ces « absences ». Le plus souvent, ces épisodes historiques sont à peine évoqués ; ils sont effleurés car jugés sans importance, voire même anecdotiques. Or, il convient, comme le préconise Anne Simonin, d'écrire l'histoire de ces silences. Une telle histoire ne doit pas « se transformer en une dénonciation – 'des gloires usurpées' – ou une réhabilitation – des 'chefs-d'œuvre méconnus' » ; mais doit constituer, plutôt, « l'envers des textes consacrés »⁵. En l'occurrence, la référence aux théoriciens critiques fut insignifiante, voire inexistante, pendant plusieurs dizaines d'années, tant en France qu'aux États-Unis. Dès la naissance de leur projet intellectuel, au début des années trente, jusqu'à la fin des années soixante, leurs travaux ne font l'objet d'aucun véritable écho⁶.

L'une des clefs de compréhension de ce silence réside dans la nature des différents contextes intellectuels nationaux. Leur analyse permet de rendre compte des divers foyers de résistance qui ont empêché la circulation des idées francfortoises. Il s'agit donc, ici, de reconstituer les « horizons d'attente⁷ » français et américain, afin de les mettre en rapport avec les principes de la Théorie critique, pour

⁵ Simonin Anne, « Esquisse d'une histoire de l'échec. L'histoire malheureuse Des réputations littéraires de Paul Stapfer », *Mil neuf cent*, n°12, 1994, p. 113.

⁶ Même si H. Marcuse publie et enseigne aux États-Unis dès les années cinquante, il faut attendre le milieu des années soixante pour observer les débuts d'une diffusion de ses idées.

⁷ Là encore notre analyse s'inscrit dans l'héritage (critique) de Jauss. Même si celui-ci emprunte le concept à Hans-Georg Gadamer, il désigne chez Jauss un système de références (littéraires, intellectuelles) objectivement formulable. Cet horizon est fait d'expériences individuelles irréductibles les unes aux autres, mais aussi de représentations collectives.

y saisir les raisons de son absence. Toutefois, il n'est pas question d'établir, dans une approche durkheimienne, des « variations concomitantes » qui permettraient d'obtenir mécaniquement des rapports de causalité. Une telle approche risque, d'une part, de nous induire en erreur en prétendant expliquer une fois pour toutes les raisons de cette absence et, d'autre part, de tomber dans une conception déterministe de la réception des idées. Or, comme le souligne Yves Chevrel, en cette matière « le hasard peut jouer un rôle aussi important que les intentions »⁸. En revanche, une telle approche est à même de nous fournir des éléments de compréhension sur l'absence de l'École de Francfort dans ces deux pays. En examinant les idiosyncrasies successives des contextes intellectuels français et américain, il nous est possible de reconstituer les principaux obstacles à la diffusion des idées francfortoises.

De nombreuses hypothèses peuvent être avancées pour comprendre la longue ignorance de la Théorie critique outre-atlantique. Néanmoins, un épisode historique permet de mesurer les difficultés qui se sont dressées à la diffusion de telles idées. En l'occurrence, le silence de l'École de Francfort aux États-Unis se comprend, par contraste, à la lumière du succès américain que connaît dès les années trente son principal vis-à-vis intellectuel : le Cercle de Vienne. Ce groupe de penseurs, dont les principaux représentants sont M. Schlick, R. Carnap, O. Neurath ou bien encore H. Hahn, est associé au « positivisme logique ». L'idée principale qu'il défend réside dans l'hostilité à l'égard de toute métaphysique spéculative et dans la volonté d'élaborer un véritable langage scientifique. Contemporain de l'École de Francfort, le Cercle de Vienne va se retrouver au cœur des attaques menées par les théoriciens critiques. Dans ses premiers écrits, Horkheimer oriente sa critique contre le positivisme et l'empirisme, dont le groupe viennois constitue l'aboutissement à ses yeux. Dans « Théorie traditionnelle et théorie critique »⁹, ou bien dans « La dernière attaque contre la métaphysique »¹⁰, le francfortois fait le procès de cette « secte empiriste » qui participe de l'ordre établi et concourt au maintien de l'injustice générale. Tout comme les théoriciens critiques, les membres du Cercle de Vienne ont dû, face au péril nazi, fuir leur terre natale ; ils se sont alors réfugiés, eux aussi, aux États-Unis. Mais contrairement aux francfortois, la destinée américaine du groupe viennois fut bien plus heureuse. Leurs travaux ont connu un écho important et ont même contribué au développement de la philosophie

⁸ Chevrel Yves, *op. cit.*, p. 31.

⁹ Horkheimer Max, « Théorie traditionnelle et théorie critique » (1937), in *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, Les Essais, 1974.

¹⁰ Horkheimer Max, « La dernière attaque contre la métaphysique » (1937), in *Théorie critique*, Paris, Payot, 1978.

analytique, devenue hégémonique aux États-Unis à partir des années quarante. Au même titre qu'il existe des « particularités culturelles » propres à chaque pays, il est donc possible d'évoquer la présence et la persistance de « particularités philosophiques » nationales qui conditionnent la circulation internationale des idées. En l'espèce, la fertilité des idées viennoises en terre américaine fut facilitée par ses affinités électives avec le pragmatisme et l'empirisme prédominants dans la pensée anglo-saxonne¹¹. Par contraste, cette même idiosyncrasie du contexte intellectuel américain constituait un obstacle à la diffusion d'une Théorie critique construite en opposition avec l'idéal positiviste.

En France, le principal obstacle à l'importation des idées francfortoises est à rechercher dans le marxisme français d'après-guerre. Ce dernier, pris dans la gangue orthodoxe insufflée par le Parti communiste, constituait un frein à la diffusion du marxisme critique des théoriciens francfortois. Un tel dogmatisme idéologique apparaît en effet incompatible avec les exigences propres à la Théorie critique. D'abord, concernant le rôle et la place du prolétariat : conformément à la doctrine marxiste, la classe ouvrière est la seule puissance émancipatrice. Le prolétariat est à la fois le sujet et l'objet de l'histoire car c'est à lui que revient la mission historique de renverser l'ordre capitaliste par une révolution sociale. Or, les théoriciens critiques, dès les années trente, s'étaient donnés pour objet l'explication de l'intégration de la classe ouvrière au système capitaliste. En outre, la critique du parti politique, menée notamment par Theodor Adorno, était un autre point de clivage avec le communisme français. L'appel adornien pour la résistance au parti allait à l'encontre des orthodoxes pour qui le Parti communiste était le point de référence obligé¹². Enfin, les théoriciens critiques se sont illustrés par leur critique du marxisme soviétique¹³ : loin d'être aveuglés par la lueur allumée à l'Est, les francfortois ont su voir dans le bureaucratisme stalinien, une machine qui écrase l'individu et dévoie le sens originel de la théorie marxiste. Un tel réquisitoire rejaillit, *de facto*, sur un PCF sous tutelle du Kremlin. Ainsi, l'orthodoxie orchestrée par le Parti, auquel il faut ajouter son pouvoir de « mise au ban » des intellectuels¹⁴, étouffait toute tentative de renouvellement de la théorie marxiste

¹¹ Hotois Gilbert, « Le néo-positivisme ou positivisme logique », in *De la Renaissance à la postmodernité - Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, p. 309-320.

¹² Abensour Miguel, *op. cit.*

¹³ Marcuse Herbert, *Le marxisme soviétique : essai d'analyse critique*, Paris, Gallimard, 1963.

¹⁴ L'accueil des réflexions théoriques de Maurice Merleau-Ponty et d'Henri Lefebvre, fait figure d'exemple. Pour le premier, Lefort Claude, *La complication - Retour sur le communisme*, Fayard, 1999. Pour le second, Cauté David, *Le communisme et les intellectuels français : 1914-1966*, Paris, Gallimard, 1967.

dont les théoriciens critiques représentaient une éminente figure¹⁵. Si bien que, comme le souligne Gérard Raulet, l'École de Francfort s'est heurtée à la résistance du marxisme français : d'une part parce qu'elle révisait le marxisme et, d'autre part, parce qu'elle dérangeait l'agonie du marxisme sur le plan théorique¹⁶.

De ce fait, les études portant sur la réception d'idées dans un champ national ont tendance à se focaliser uniquement sur le contexte de réception ; à se placer du côté du « théâtre des opérations ». Il apparaît, en effet, naturel d'étudier de façon approfondie les « horizons d'attente » du champ de réception afin d'éclairer le processus de circulation des idées. Néanmoins, notre hypothèse est que pour comprendre la réception – et donc le « silence » – d'une œuvre étrangère dans un contexte national, il est nécessaire de prendre aussi en considération le contexte de sa « production ». En l'espèce, l'absence de l'École de Francfort aussi bien en France qu'aux États-Unis s'explique également par la nature transnationale de son contexte de production¹⁷. Plus spécifiquement, l'histoire de la Théorie critique ne peut être appréhendée indépendamment de l'exil que connurent ces philosophes allemands. Deux contextes sont essentiels à la compréhension de l'École de Francfort : d'une part, l'exil aux États-Unis suite à l'arrivée du national-socialisme en Allemagne et, d'autre part, le retour au pays, en République Fédérale Allemande, à la fin de la guerre. Ces deux temps de l'itinéraire des francfortois ont été la source de refoulements successifs du label « Théorie critique » entre les années trente et les années soixante. Durant cette période, les philosophes allemands ont alterné des moments d'implication et de retrait à l'égard de leur projet théorique. Cette prise de distance est essentiellement due à leur statut de déracinés, dans un univers totalement étranger. Une crise d'identité qui se manifeste dans leur ambivalence entre la volonté d'une réflexion théorique de haut niveau et les nécessités liées au contexte. Après avoir voulu maintenir un « splendide isolement » – lui-même hostile à toute possibilité d'une réception – les philosophes allemands ont dû, par soucis financiers et par volonté d'intégration, s'adapter aux méthodes de recherches américaines. Ils ont ainsi participé à plusieurs enquêtes empiriques, alors même que le projet d'une Théorie critique s'est constitué en réaction à un tel paradigme. Cette ambivalence des francfortois conduisait mécaniquement au refoulement de leur projet critique. Pour autant, le retour d'Adorno et Horkheimer en Allemagne après 1950 n'entraîna pas le réemploi du terme « Théorie critique »

¹⁵ Anderson Perry, *Sur le marxisme occidental*, Paris, Maspero, 1977.

¹⁶ Raulet Gérard, « L'appel de l'histoire : la théorie critique de l'école de Francfort face au contexte français », *Philosophiques*, vol. 9, n°1, 1982, p. 163–174.

¹⁷ Sur ce point, mon raisonnement suit l'excellente présentation de Laurent Jeanpierre, « Invention et réinvention transatlantiques de la "critical theory" », *L'Homme*, 2008/3, p. 247–270.

par ses fondateurs. Ils occupèrent très vite le statut d'intermédiaires privilégiés entre les États-Unis et l'Allemagne fédérale. À ce titre, ils furent les passeurs des méthodes empiriques dans les sciences sociales allemandes. Les contraintes liées à de telles positions expliquent donc l'éclipse de la « Théorie critique » même plusieurs années après leur retour au pays. Ainsi, dans le contexte de la guerre froide, Max Horkheimer s'est âprement opposé à la republication de ses écrits – et ceux de l'Institut – d'avant-guerre¹⁸.

Outre l'herméticité des contextes intellectuels français et américain, cet usage différencié de l'étiquette « Théorie critique » par ses propres fondateurs, d'abord aux États-Unis puis en Allemagne, explique son silence pendant toutes ces décennies. Inversement, la « réactivation » de ce label, quant à elle, est due à leur perte de monopole relatif sur l'usage qui en est fait¹⁹. Comme nous allons le voir, c'est lors de la montée des mouvements contestataires en Europe et aux États-Unis – qui coïncide avec la fin progressive de la première génération de l'École de Francfort – que la Théorie critique refait son apparition dans le débat intellectuel. C'est en Allemagne, dans le contexte sulfureux de la fin des années soixante, que des éditions « pirates » publient les écrits les plus subversifs des théoriciens critiques. Cette résurrection de la Théorie critique, indépendamment de la volonté des philosophes allemands – voire même à l'encontre de celle-ci – amorce la diffusion progressive et généralisée de l'École de Francfort. Désormais libérée de la tutelle de ses fondateurs, la Théorie critique va poursuivre sa marche en toute autonomie.

Analyse comparée de la réception

Traditionnellement, les études liées à la réception des idées portent sur la *fonction* de celles-ci au sein d'un contexte particulier. Or, il apparaît plus nécessaire d'insister sur le *processus* concret de la réception²⁰. Partant du principe que la réception des idées n'est pas réductible à leur diffusion, nous avons fait le choix d'élaborer un cadre théorique à même d'appréhender la complexité d'un tel processus. Ce dernier est en effet jalonné de plusieurs « étapes », successivement étudiées ici.

¹⁸ Wiggershaus Rolf, *L'École de Francfort – histoire, développement, significations*, Paris, PUF, Philosophie d'aujourd'hui, 1993.

¹⁹ Jeanpierre Laurent, *op. cit.*

²⁰ Aebischer Sylvie et Sanseigne Francis, « Les idées à l'état vif : hypothèses pour une micro-sociologie des appropriations d'idées », Grenoble, Congrès AFSP, 2009.

La mise en dialogue

Cette première étape du processus de réception est à mettre en parallèle avec la notion d'importation évoquée en introduction. La mise en dialogue correspond à l'introduction d'idées dans un paysage intellectuel. Cette immixtion prend la forme de traductions et de publications. Ces « opérations sociales » permettent l'instauration d'un premier rapport entre les idées concernées et les intellectuels d'un espace national.

Sur ce point, il est possible d'établir certaines analogies entre les importations française et américaine de la Théorie critique francfortoise. En effet, même si outre-atlantique les philosophes allemands ont eu l'occasion de publier des articles en langue anglaise, leur véritable importation débute dans le contexte mouvementé des années soixante. Étant donné qu'elle risque de mettre en question les traditions théoriques et de bouleverser les hiérarchies établies, l'introduction d'idées dans un paysage intellectuel national coïncide généralement avec une période de crise²¹. En l'occurrence, la mise en dialogue avec les théoriciens critiques a eu lieu dans le contexte de la Nouvelle-gauche aux États-Unis, et lors du mouvement de contestation de la fin des années soixante en France. Plus spécifiquement, ces deux périodes de révolte propulsent sur leur scène intellectuelle respective une seule et même figure : Herbert Marcuse. Aux États-Unis, l'influence du théoricien critique sur le mouvement est permise par les publications de *One dimensional Man* en 1964 et de son essai *Repressive Tolerance* publié en 1965. Ce à quoi il faut ajouter l'appui apporté par le francfortois au mouvement étudiant. Ainsi, la consécration marcusienne a constitué la brèche nécessaire à la diffusion de la Théorie critique dans le paysage intellectuel américain. Comme le souligne Thomas Wheatland, le soutien apporté par Marcuse au mouvement étudiant a permis de consolider l'image d'une « connexion » entre l'École de Francfort et la jeunesse révoltée²². Cependant, il convient d'apporter une nuance, et de souligner l'ambivalence du *One dimensional philosopher*²³ à l'égard de la contestation américaine. Cependant que Marcuse fut élevé par les médias au rang de « gourou » et de « père » de l'émergente *New Left*, peu de personnes ont, à cette époque, véritablement lu les œuvres du théoricien critique. Malgré tout, la sacralisation de Marcuse et cette image d'une liaison entre l'École de Francfort et la révolte étudiante, ont permis l'importation de la Théorie critique dans le paysage intellectuel américain.

²¹ Pollak Michaël, « La place de Max Weber dans le champ intellectuel français », *Droit et Société*, n°9, 1988, p. 189–201.

²² Wheatland Thomas, *The Frankfurt School in exile*, University of Minnesota Press, 2009.

²³ « One dimensional Philosophers », *Time*, vol. 91, March 22, 1968, p. 38–40.

Ce même phénomène de « mythification » est à l'œuvre en France, dans le contexte de « Mai 68 » et de ses suites immédiates. Même si à cette époque des facteurs idéologiques limitent l'impact du freudo-marxisme marcusien, le mouvement insurrectionnel propulse, dans l'euphorie révolutionnaire, le théoricien critique au rang de mentor du mouvement étudiant. Présenté comme « l'idole des étudiants rebelles »²⁴, ses principales œuvres font l'objet d'un intense travail de traduction et de publication. Cependant, particularité française oblige, cette importation des travaux de Marcuse s'effectue en dehors de toute référence à l'École de Francfort. Les œuvres du théoricien critique sont détachées de l'arrière-plan historique qui les contextualise. Si bien que la mise en dialogue entre les intellectuels français et l'École de Francfort a eu lieu en deux temps²⁵ : il faut attendre le milieu des années soixante-dix pour observer les traductions et publications des principales œuvres des théoriciens critiques. C'est alors Jürgen Habermas qui amène, dans son sillage, le projet d'une Théorie critique ; mais c'est aussi lui qui constituera, comme nous le verrons, un frein à une réception de l'École de Francfort en France.

L'acquisition d'une légitimité

Comme nous l'avons évoqué en introduction, le processus de légitimation est à l'œuvre lorsqu'une idée est considérée comme dotée d'une certaine valeur intellectuelle. Cette idée de valeur n'est pas à mettre en parallèle avec celle de vérité : la légitimation est acquise à travers le regard des pairs. Sur ce point, Michèle Lamont a insisté sur l'importance et la nécessité de « l'adaptabilité » d'une œuvre²⁶, c'est-à-dire ses capacités d'ajustement entre son contenu théorique et les exigences du contexte intellectuel et institutionnel concerné. Caractéristique dont ont fait preuve les idées francfortoises en épousant les environnements contestataires de la fin des années soixante. Cependant, même si le phénomène de légitimation de la Théorie critique aux États-Unis et en France a eu lieu sous de communs auspices, il n'a pas abouti aux mêmes conséquences.

Ainsi, outre-atlantique, les idées de l'École de Francfort ont fait l'objet d'un vaste processus de légitimation. Dans le contexte de la *New Left* et de ses suites, les références aux idées francfortoises se multiplient. Dans le sillage créé par la vague de traductions, se déploient toute une série de discussions avec pour objet

²⁴ Mallet Serge, « L'idole des étudiants rebelles », *Le Nouvel Observateur*, mai 1968.

²⁵ Voir la présentation d'Emmanuel Renault, « Avec et contre la théorie critique au nom de 68 », in *Colloque Mai 68 en quarantaine*, Lyon, École Normale Supérieure, 2008.

²⁶ Lamont Michèle, « How to become a dominant French philosopher : the case of Jacques Derrida », *American journal of sociology*, 93, 1987, p. 584–622.

central la « Théorie critique ». De plus, à cette période, les membres de l'École de Francfort commencent à pénétrer le cercle fermé de l'*establishment* et à obtenir des chaires dans des universités prestigieuses. Suite à l'importation de leurs idées, les théoriciens critiques font l'objet d'un véritable engouement intellectuel. L'un des moments clefs de cette légitimation fut l'ouvrage de Martin Jay²⁷, fondamental en ce qu'il a permis la création d'une véritable « marque théorique ». Bien qu'il n'ait pas créé le terme d'« École de Francfort », *The Dialectical Imagination* a donné une cohérence et un tableau d'ensemble à cette mouvance philosophique insaisissable. Certes, les intellectuels américains avaient connaissance de l'*Institut for Social Research*, mais ils ne disposaient pas d'une vision cohérente de leurs travaux ; ce que Jay leur apporta de manière claire et précise²⁸. Désormais, le public américain disposait des outils nécessaires pour appréhender la Théorie critique, tant sur le plan des idées que sur celui de ses évolutions historiques. Logiquement, toute une nouvelle génération d'intellectuels commença à publier, traduire, promouvoir et commenter les écrits de la Théorie critique.

En ce qui concerne la France, le processus de légitimation a bien eu lieu : il est possible de recenser nombre d'ouvrages et d'articles dans lesquels les intellectuels français discutent de l'École de Francfort²⁹. Tantôt saluée, tantôt critiquée, la Théorie critique fait l'objet d'un certain engouement intellectuel. C'est aussi à partir du milieu des années soixante-dix que datent les premières présentations d'ensemble de l'École de Francfort. De tels signes suffisent à considérer la reconnaissance d'un intérêt et d'une valeur intellectuels. Néanmoins, cette légitimation a été entravée, et ce pour deux raisons. D'abord, et c'est ici une hypothèse, l'École de Francfort a fait l'objet, en France, d'une « mise sous tutelle ». Plutôt que d'être appréhendée en tant que projet théorique spécifique, cette mouvance philosophique a constitué un prétexte pour réintroduire d'autres penseurs. Ainsi, Jean-Marie Vincent et André Tosel inscrivent leurs présentations de l'École de Francfort sous la tutelle de Marx³⁰. Le premier cherchant dans les apories du projet francfortois à restaurer Marx ; le second trouvant dans ces mêmes apories, les raisons de discréditer l'auteur du *Capital*. D'autres, comme Paul-Laurent Assoun

²⁷ Jay Martin, *The Dialectical Imagination: A History of the Frankfurt School and the Institute of Social Research, 1923–1950*, Toronto, Little, Brown and Company, 1973.

²⁸ Wheatland Thomas, *op. cit.*

²⁹ Hoehn Gerhard, Raullet Gérard, « L'École de Francfort en France. Bibliographie critique », *Esprit*, mai 1978, p. 135–147.

³⁰ Vincent Jean-Marie, « La Théorie critique de l'École de Francfort, Paris, Galilée, 1976 ; Tosel André, « Le métamarxisme de la théorie critique. L'École de Francfort (1955–1958) », in *Histoire de la philosophie*, Gallimard, vol. 3, 1975.

et Gérard Raulet³¹, ou bien Luc Ferry et Alain Renaut³², ont inscrit la circulation française de la Théorie critique dans le mouvement plus large d'un retour à Kant et Hegel. La seconde raison expliquant l'entrave du processus de légitimation est étroitement liée aux conditions d'importation de la Théorie critique en France. Comme nous l'avons vu, la circulation des idées francfortoises a été possible par l'entremise de Jürgen Habermas. Ce dernier est ainsi apparu, en France, comme étant le principal représentant de l'École de Francfort – contrairement aux États-Unis, où l'immixtion d'Habermas dans le débat intellectuel, au début des années quatre-vingt, a été la cause d'une scission entre pro et anti habermassiens. Naturellement, une telle confusion explique que les intellectuels français n'aient pas été en mesure de distinguer les spécificités de la pensée habermassienne par rapport au projet horkheimerien. Certains allant même jusqu'à caractériser la « réalisation du programme de la Théorie critique chez Habermas »³³, dont il serait le « représentant actuel »³⁴. C'est ce qui explique que, même si les écrits d'Adorno, Horkheimer et Marcuse ont fait l'objet d'un intérêt certain, c'est surtout l'œuvre d'Habermas qui va cristalliser l'attention des intellectuels français. Or, cette réduction de la Théorie critique à l'auteur de *Connaissance et intérêt* va constituer une véritable entrave dans le processus de légitimation des idées francfortoises. Le philosophe allemand ayant fait l'objet de nombreuses attaques de la part d'intellectuels français, il va être la cause du discrédit porté en France à l'encontre de l'École de Francfort. Les controverses avec, notamment, Jean-François Lyotard et Michel Foucault vont déconsidérer, *de facto*, la Théorie critique dans le paysage intellectuel français pendant de nombreuses années³⁵.

Le phénomène d'appropriation

La circulation d'idées dans un espace national, ainsi que leur reconnaissance par un public intellectuel ne suffisent pas à caractériser l'existence d'une réception. Celle-ci est avant tout un processus actif déterminé en première instance par les « destinataires ». En ce sens, la réception est appropriation. Cependant, ce phénomène d'assimilation n'est pas autonome : il dépend, dans une large mesure, de l'étendue du processus de légitimation.

Outre-atlantique, le processus de légitimation a permis de donner au public américain les éléments nécessaires pour apprécier la Théorie critique dans

³¹ Assoun Paul-Laurent, Raulet Gérard, *Marxisme et théorie critique*, Paris, Payot, 1978.

³² Ferry Luc, Renaut Alain, « Présentation », in Horkheimer Max, *Théorie critique*, Paris, Payot, 1978.

³³ Assoun Paul-Laurent, Raulet Gérard, *op. cit.*, p. 149.

³⁴ *Ibid.*, p. 85.

³⁵ Raulet Gérard, *op. cit.*

ses propres termes. C'est ainsi que l'on observe, dès la fin des années soixante, l'émergence d'appropriations par toute une nouvelle génération d'intellectuels. Parmi eux, un groupe de précurseurs : *Telos*. Ce cercle d'intellectuels composé pour l'essentiel de militants de la Nouvelle-gauche américaine constitue la principale figure d'appropriation des thèses francfortoises. Comme le soutient Émilie Himeur, *Telos* est à l'origine d'une Théorie critique proprement américaine : d'abord en « actualisant », mais aussi en « historicisant » les travaux de la première génération de l'École de Francfort³⁶. Dès la fin des années soixante, *Telos* s'inscrit dans la filiation, critique, de cette mouvance philosophique. Par la suite, au tournant des années quatre-vingt, ce groupe a fait le choix de surmonter les apories de la Théorie critique, sans suivre ni la voie habermassienne, ni la voie post-moderne. Par ailleurs, toute une nouvelle génération d'intellectuels a gravité autour de cette entreprise théorique que représente *Telos*. Leurs témoignages ont été rassemblés dans un ouvrage intitulé *North American Critical theory after postmodernism*³⁷. Constitué de longs entretiens, ce livre de Patricia Mooney Nickel offre l'image d'une génération de « théoriciens critiques nord-américains » qui émerge dans les années soixante-dix, quatre-vingt : Ben Agger, Andrew Arato, Robert Antonio, Seyla Benhabib, Graig Calhoun, Nancy Fraser, Douglas Kellner et Timothy Luke. Chacun de ces intellectuels offre une expression contemporaine de la Théorie critique nord-américaine, largement influencée par l'École de Francfort, mais aussi par le post-modernisme. Comme elle le souligne, ces intellectuels ne voyaient pas la Théorie critique comme l'affiliation à une école de pensée ; cette mouvance philosophique représentait avant tout pour eux le modèle d'une critique radicale de la société, en mesure d'être intégrée aux mouvements politiques de l'époque³⁸. Son entretien avec Timothy Luke est à ce titre éclairant : celui-ci considère son travail comme étant une « forme particulière de Théorie critique, en partie inspirée, et non entièrement guidée, par [ses] propres interprétations de Marx, Adorno, Horkheimer et Marcuse, mais aussi de Barthes, Debord et Baudrillard »³⁹. Cette citation est exemplaire à deux titres : d'une part, elle illustre le phénomène d'appropriation des idées francfortoises par certains intellectuels américains ; et, d'autre part, elle offre l'exemple d'une véritable novation théorique, typiquement

³⁶ Himeur Émilie, *Une autre théorie critique : l'histoire intellectuelle de la revue nord-américaine Telos, 1968–2001*, Thèse de doctorat en Science politique, sous la direction de Patrick Troude-Chastenet, Université de Bordeaux, 2014.

³⁷ Nickel Patricia Mooney, *North American Critical theory after postmodernism – contemporary dialogues*, Palgrave MacMillan, 2012.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Luke Timothy, *Screens of power : ideology, domination, and resistance in informational society*, University of Illinois Press, 1989, cité par Nickel Patricia Mooney, *op. cit.*

américaine, celle de l'association entre la Théorie critique et le post-modernisme. La fusion de ces deux traditions intellectuelles n'est d'ailleurs pas un phénomène minoritaire à cette époque : plutôt que de voir dans le tournant post-moderne, les raisons d'une éventuelle rupture avec l'École de Francfort, les intellectuels de ce volume ont appréhendé la *French Theory* en termes de contribution à une Théorie critique.

En France, un tel processus d'appropriation n'est pas observable. Malgré la diffusion des idées francfortoises au milieu des années soixante-dix, aucun intellectuel ou groupe d'intellectuels ne développa une Théorie critique proprement française. Une telle absence est d'autant plus surprenante que la France a connu, à la fin des années soixante, une véritable crise paradigmatique au même titre que les États-Unis. Pour autant, aucune nouvelle génération d'intellectuels ne s'approprièrent les thèses francfortoises. Ce défaut d'appropriation trouve sa cause dans la non-réalisation du processus de légitimation. Comme nous l'avons évoqué, la légitimation de ces idées a été largement entravée par les critiques françaises adressées à l'encontre de la pensée habermassienne. La confusion autour d'Habermas a enrayé la diffusion de la Théorie critique en France. Cependant, un auteur nous paraît ici intéressant : Michel Foucault. Selon Emmanuel Renault, celui-ci représenterait « l'exemple d'une tendance générale d'appropriation philosophique rendue possible par une politique éditoriale d'intense traduction » ; tout en entretenant un « rapport spécifique à l'École de Francfort »⁴⁰. Dès 1978, Foucault souligne sa proximité avec cette mouvance philosophique : la concevant comme un projet théorique à part entière, il salue leur questionnement sur l'*Aufklärung*. Il est à ce titre possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle la réflexion foucauldienne sur l'*Aufklärung* se développe dans une très grande proximité avec l'École de Francfort⁴¹. Qui plus est, contrairement à l'assimilation, alors répandue, entre Habermas et la Théorie critique, Foucault détache cette mouvance philosophique de la tutelle habermassienne. Dans sa polémique avec le philosophe allemand, il se situerait même du côté de la première Théorie critique. Au regard de ces éléments, il semblerait, *a priori*, que Foucault nous fournisse l'exemple d'une appropriation française de la Théorie critique. Néanmoins, cette idée nous semble compromise pour deux raisons. D'abord, les références de Foucault à l'École de Francfort vont très vite devenir moins insistantes. Même s'il poursuit sa réflexion sur l'*Aufklärung*, le philosophe français abandonne, dans ses écrits et conférences, les termes d'« École de Francfort » et de « Théorie critique ». À partir de là, trouver

⁴⁰ Renault Emmanuel, « Foucault et l'École de Francfort », in Cusset Yves et Haber Stéphane (dir.), *Habermas et Foucault – Parcours croisés, confrontations critiques*, Paris, CNRS Éditions, 2006, p. 56.

⁴¹ Pour un approfondissement de cette hypothèse, *Ibid.*

les signes d'une appropriation foucauldienne des thèses francfortoises nécessite une réflexion sur les « affiliations cachées ». Or, une telle entreprise nous paraît difficile et périlleuse. Mais surtout, les rapports que Michel Foucault entretient avec la Théorie critique tiennent plus de l'ordre de la reconnaissance que de celle de l'appropriation. Comme le dit Henri Leroux : « Foucault et l'École de Francfort se rejoignent »⁴². Plutôt que de s'approprier les thèses francfortoises, les intellectuels français ont donc usé de la Théorie critique à des fins stratégiques⁴³.

Conclusion

Dans son *Esthétique de la réception*, Hans Robert Jauss mène un combat sur deux fronts. En premier lieu, il s'oppose aux théories de la réception qui font des œuvres présentes dans un paysage intellectuel les simples reflets d'une réalité sociale. Une telle conception dénie aux œuvres une existence autonome, une dynamique propre. Mais aussi, Jauss lutte contre toutes les formes de « substantialisation » qui réduisent les œuvres « en essences prétendument éternelles »⁴⁴. Cette autre vision présuppose qu'elles sont constituées par une substance immuable et qu'elles sont inscrites dans un système clos, coupées de toute réalité. En vertu de ce double refus, Jauss fait valoir que la réception est une appropriation active, qui modifie la valeur et le sens des œuvres ou des idées. Autrement dit, celles-ci se concrétisent dans l'interprétation des destinataires. Cependant, comme le rappelle Isabelle Kalinowski, Jauss « n'apporte [aucune] description précise des processus de 'concrétisation' »⁴⁵. C'est ce que nous avons souhaité apporter ici en élaborant un cadre théorique à même d'appréhender le processus complexe de la réception. En ce sens notre démarche souhaite être, en elle-même, une réception de l'esthétique de la réception jaussienne. La « mise en dialogue », le processus de légitimation et le phénomène d'appropriation sont ainsi trois étapes nécessaires à la caractérisation d'une réception. Aussi, le choix d'une analyse comparée des réceptions française et américaine de l'École de Francfort est ici pertinent. Il permet

⁴² Leroux Henri, « Foucault et l'École de Francfort », in Blanc Alain, Vincent Jean-Marie, *La postérité de l'École de Francfort*, Paris, Syllepse, 2004, p. 51–67.

⁴³ Cette observation tend à être nuancée depuis quelques années, eu égard à l'intérêt croissant porté à l'École de Francfort et à l'émergence d'une nouvelle génération influencée par la Théorie critique originelle. Pour autant, il est encore trop tôt pour caractériser la présence d'appropriations, et donc l'existence ou non d'une réception.

⁴⁴ Starobinski Jean, « Préface », in Jauss Hans R., *op. cit.*, p. 11.

⁴⁵ Kalinowski Isabelle, « Hans-Robert Jauss et l'esthétique de la réception », in *Revue germanique internationale*, n°8, 1997, p. 157.

de tisser une sorte de lien dialectique entre un cadre théorique et une illustration : l'itinéraire de l'École de Francfort en France et aux États-Unis mettant en valeur le cadre théorique ; et réciproquement, ce cadre théorique éclairant les trajectoires diverses empruntées par cette mouvance philosophique dans les deux pays. À l'issue de cet exposé, nous sommes ainsi en mesure de comprendre l'existence d'une réception américaine de la Théorie critique, contrairement à ce qui s'est produit en France. À ce titre, la « non-réception » de l'École de Francfort en France peut être mise en parallèle avec les tentatives avortées de révision du marxisme qui se sont développées dans les années cinquante. En l'occurrence, deux exemples nous semblent ici éclairants : *Socialisme ou Barbarie* et *Arguments*. Il ne s'agit pas de se pencher sur les raisons historiques de leur dissolution, mais plutôt de comprendre l'inexistence de prolongements, ou d'appropriations.

Clément Rodier. Titulaire du Master II « Politique comparée : Pensée et Régimes politiques » de l'Université de Bordeaux. Il est actuellement doctorant au Centre Montesquieu de Recherches Politiques de l'Université de Bordeaux. Il prépare une thèse sous la direction du Professeur Patrick Troude-Chastenet intitulée : La réception de l'École de Francfort en France.

E-mail: cgs.rodier@gmail.com